

## **Charte Organisateur**

*La chanson, quelque soit l'instrument d'accompagnement est une discipline artistique à part entière*

### **L'accueil**

- Veiller à l'accueil de l'artiste
- Prévoir un référent de l'organisation (joignable) en charge des artistes
- Parking - local repli - foyer des artistes

### **Gestion administrative et financière**

- Etablir un contrat
- Utiliser des moyens de paiement règlementaires
- Effectuer le paiement à l'issue de la prestation

### **Gestion artistique et technique**

- Fournir les moyens nécessaires à la prestation
- Penser aux nuisances sonores (HP – manège – camelots...)

### **Communication et promotion**

- Annoncer la prestation (affiches, article de presse ,TV, Radio)
- Identifier la prestation (panneaux – affichettes ...)



Pour toutes précisions, vous pouvez joindre l'association Ritournelles et Manivelles au  
01 43 58 47 38 ou [ritournelles-et-manivelles@live.fr](mailto:ritournelles-et-manivelles@live.fr)

## **Charte Artiste**

*Nous sommes des interprètes, nous ne faisons pas de musique d'ambiance ou de la figuration*

### **Administration**

- Etablir une fiche de renseignements ou une facture
- Etablir une fiche technique
- Avoir une liste de titres à déclarer (SACEM)

### **Artistique**

- Faire évoluer le niveau artistique (justesse des instruments – réflexion sur le répertoire –)
- Connaissance des textes et de l'Histoire de la chanson.
- Respecter et valoriser le travail des auteurs, compositeurs, noteurs et arrangeurs
- Demander un tarif convenable est une marque de respect vis-à-vis de son propre travail et de celui des collègues
- Ne pas confondre activité de loisir et activité professionnelle

